

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0027875

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0279

Société : 65475

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MO FIR DRISS

Date de naissance :

15/06/40

Adresse :

4, Rue Nasrin eddine Casa

Tél. : 0673.909699

Total des frais engagés : 250 + 723,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BOUTALEB Med. Kamal
Omnipraticien
Médecin du Travail - Expert Médical
Angle Bd. Bir Alkarane et Rue Ibnou Chahid
Face Mdina Bks Maârif 26 12 12 42
Né le 05 22 21

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Dr EL OUAHADIN Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dr EL OUAHADIN + KIA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 31/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
			DSN 250,-	<i>Dr. BOUTALEB Med. Dentiste Ortodontiste - Expert Médical Médecin du Travail - Expert en Chirurgie de Bo. Sir Anzaaie 8 Rue Ibnou Chahid M'dina 23 35 26/05 28 12 12 42 Tél.: 05 22 23 35 26/05 28 12 12 42</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LIBA Dr. Ahmed CHAFRY Hay Raha Rue Banafaaja N°51 Bis Beauséjour - Casablanca Tél: 05 22 94 99 14</i>	24/3/21	723.30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		G
D	00000000	00000000	B		
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS	
D					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Med Kamal BOUTALEB

OMNIPRATICIEN

Expert auprès des Tribunaux

Diplômé en Médecine du travail

Agrée pour établir les certificats du permis de conduire

face dépôt des bus (Tac) - Maârif - Casablanca

Tél.: 05 22 23 85 26 / 05 26 12 12 42

CASABLANCA

الدكتور محمد كمال بوطالب

الطب العام

خبير لدى المحاكم

إختصاصي في طب الشغل

معتمد لإنجاز شهادات رخص السياقة

زاوية شارع بيرأنزران و زنقة ابن شهيد

أمام حافلات النقل (طاك) - المعاريف - الطابق 2

05 22 23 85 26 / 05 26 12 12 42

الهاتف: الدار البيضاء

Casablanca, le :

24 MARS 2021

95 EL OFIR DRIN

237,00 x 2

4 Coverzm 5/10

83,10 x 3 159,30 درين x 2 278,60

2 Tensilene معا

11 bent

x 2 28,00

Dr. BOUTALEB Med. Kamal
Omnipraticien
Médecin du Travail Expert Médical
Angle Bd. Bir Anzarane et Rue Ibnou Chahid
Face M'dina Bus Maârif - CABALANCA
Tél.: 05 22 23 85 26/05 26 12 12 42

Dr. BOUTALEB Med. Kamal
Omnipraticien
Médecin du Travail Expert Médical
Angle Bd. Bir Anzarane et Rue Ibnou Chahid
Face M'dina Bus Maârif - CABALANCA
Tél.: 05 22 23 85 26/05 26 12 12 42



237,00

237,00

83,10
B1,10
83,10
237,00

83,10
237,00

Docteur Med Kamal BOUTALEB

OMNIPRATICIEN

Expert auprès des Tribunaux

Diplômé en Médecine du travail

Agrée pour établir les certificats du permis de conduire

face dépôt des bus (Tac) - Maârif - Casablanca

Tél.: 05 22 23 85 26 / 05 26 12 12 42

CASABLANCA

الدكتور محمد كمال بوطالب

الطب العام

خبير لدى المحاكم

اختصاصي في طب الشغل

معتمد لإنجاز شهادة رخص السياقة

زاوية شارع بيرأنزران و زنقة ابن شهيد

أمام حافلات النقل (طاك) - المعاريف - الطابق 2

الهاتف : 05 22 23 85 26 / 05 26 12 12 42

الدار البيضاء

24 MARS 2021

Casablanca, le :

Dr El Oufir Driss

ECG à l'instar d'autre part
y compris Anzal.



ID: 34

Homme
~~35~~ Année 1940 mmHg
cm kg

Information Analyse:

Rythme de sinus

Bloc antérieur gauche de Hemi

Progression pauvre de R(V4,V5)

Q, R, O, S, R
D, S, D

FC : 77 bpm

P : 123 ms

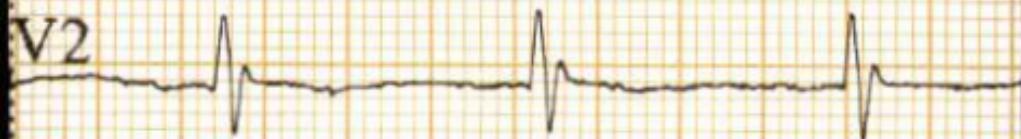
PR : 179 ms

QRS : 111 ms

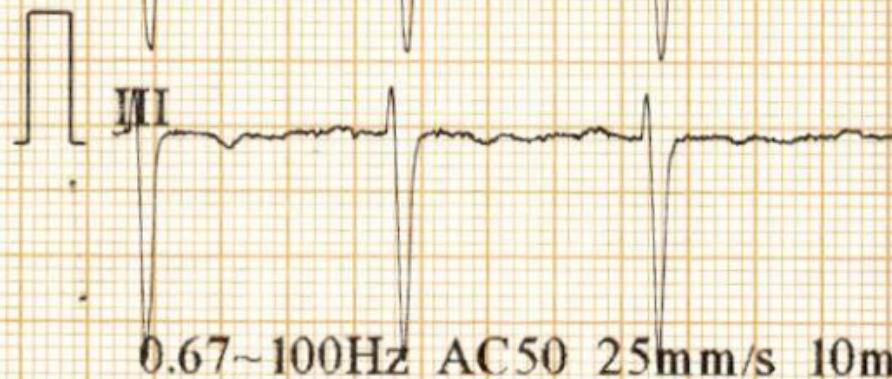
QT/QTc : 377/428 ms

P/QRS/T : 48/-57/22 °

RV5/SV1 : 0.470/0.409 mV Rapport confirmé par:



ID: 34 25-03-2021 00:25:26



0.67~100Hz AC50 25mm/s 10m

aVR

aVL

aVF

m/mV ♥81

SE-300 V1.0 SEMIP V

V4

V5

V6

